

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE HENRI DE LUBAC



Protocole de consultation des fonds anciens et patrimoniaux

Les fonds anciens et patrimoniaux de notre établissement comportent des documents rares, précieux et fragiles d'où la nécessité de respecter certaines règles.

Fonds patrimoniaux

Documents imprimés entre 1830 - 1910, documents du magasin M1

Documents exclus du prêt, consultation sur place.

Communication sur demande le matin avant 10h et l'après-midi avant 15h

Fonds anciens

Documents imprimés avant 1830

Les documents appartenant au fonds ancien ou conservés dans le magasin M1 sont exclus du prêt, consultation sur place exclusivement sur rendez-vous en contactant ivouilloux@univ-catholyon.fr

Les engagements de la bibliothèque

- Proposer un accueil individuel et personnalisé
- Offrir un espace de consultation réservé
- Fournir des outils de consultation adaptés (lutrin, futons, serpentins, gants, marque-pages en papier non acide, crayon à papier)
- Assurer la sûreté et la sécurité des collections en vérifiant chaque document avant et après sa consultation
- Appliquer le protocole à tous les lecteurs
- Citer le lecteur si les entretiens donnent lieu à des informations rendues publiques (enrichissement des notices bibliographiques du catalogue, site internet ...)

Les engagements du chercheur/du lecteur

- Renseigner le formulaire d'accréditation et le signer
- Fournir à la bibliothécaire les pièces demandées
- S'inscrire à la bibliothèque (inscription gratuite)
- Se laver les mains à l'eau et au savon, séchage complet avec une serviette (ne pas utiliser de solution hydro-alcoolique)
- Utiliser uniquement les outils de consultation fournis
- Manipuler les ouvrages avec grandes précautions en respectant les recommandations particulières
- Restituer les documents 30 minutes avant son départ pour permettre des contrôles
- Accepter les entretiens éventuels demandés avant et après la consultation

--	--

